



IMMO JHL snc

Vente - Location - Gestion de Syndic

Gestion de patrimoine

Expertises - Etat des lieux

INGELS Zoe

Agent Immobilier & Partner

1150 Woluwe Saint Pierre le 13 aout 2026 .

Concerne : vente appartement rue des Vignes 44

Madame Ingels,

Pour donner suite à votre demande du 14 juillet reçu par courriel, et concernant le dossier aux coordonnées émargées, je vous communique ci-après les renseignements habituels demandés prévus à l'article 3.94 § 1 du CC, à savoir :

1. Montant fonds de roulement : il n'y en a pas ceci même avant ma prise de gestion
Montant fonds de réserve : idem
2. Relevé propriétaire : en annexe et en crédit, auquel il y a lieu de déduire 125 € pour le présent dossier 3.94 § 1.
3. Situation des appels de fonds destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale avant la date certaine du transfert de la propriété : NIHIL
4. Procédures judiciaires en cours : NIHIL
5. Procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ainsi que les décomptes périodiques des charges : en annexe de la présente, la future AGO se tient le 16 novembre 2026 avec les décomptes 2025-2026.
6. Copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale : en annexe.

Il n'y a pas eu de travaux nécessitant la rédaction d'un dossier d'intervention ultérieur.

Il n'y a aucun emprunt pour le compte de la copropriété actuellement.

Il n'y a pas de citerne à mazout, chauffage central au gaz pour le 1^{er} et 2^{ème} uniquement.

La mise aux normes des statuts est reportée à la dernière AGO.

Il y a bien entendu les frais à prévoir pour 2035 concernant le chauffage, isolation toiture et façades.

Je me tiens bien entendu à votre disposition pour complément d'information.

Dans l'intervalle, je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques H.L. Mommens

Syndic